

Commission de suivi de site

Martigues-Lavéra

réunion du 11 janvier 2018

- Compte-Rendu -

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES ET/OU SUPPLEANTS SUIVANT ARRETE PREFECTORAL DU 22 DECEMBRE 2017

COLLEGE « ADMINISTRATIONS »

SENATEUR Jean-Marc	SOUS-PREFET D'ISTRES	Présent
LEGAIT Cédric	DREAL PACA	Présent
SILVY Philippe	ARS	Représenté
VARGELLI Philippe	DDTM	Présent
NICOLAIDES Max	DIRECCTE	Présent
PETIT Jean-Denis	SIRACED-PC	Représenté
	DASEN	

COLLEGE « COLLECTIVITES TERRITORIALES »

Titulaires

DEPAGNE Marc	MAIRIE DE PORT-DE-BOUC	
DUPRAT Alain	MAIRIE DE CARRY-LE-ROUET	Présent
CHARROUX Gaby	MAIRE DE MARTIGUES ET PRESIDENT	Présent
BERTRANDY-CAMPANA Mary-Christine	MAIRIE DE SAUSSET-LES-PINS	Présente
CAMBESEDES Henri	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE	Présent

Suppléants

SIRAT Boulouar	MAIRIE DE PORT-DE-BOUC	
MEROTTE Virginie	MAIRIE DE CARRY-LE-ROUET	Présente
VILLANUEVA Jean-Marc	MAIRE DE MARTIGUES	Présent
LOPEO Edmond	MAIRIE DE SAUSSET-LES-PINS	Présent
DEGIOANNI Sophie	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE	Excusée

COLLEGE « EXPLOITANTS »

Titulaires

BOURRASSE François	TOTAL RAFFINAGE FRANCE	Présent
CECCHETTO Emmanuel	NAPHTACHIMIE	Excusé
RATIER Eric	KEM-ONE	Présent
LEFAIVRE Philippe	GAZECHIM	Présent
LOPEZ Norbert	PETROINEOS	Présent
RASTOIN Bertrand	OXOCHIMIE	Excusé
RASTOIN Bertrand	INEOS DERIVATIVES LAVERA	Excusé
VASSART Jean-Louis	INEOS CHEMICALS LAVERA	Excusé
SCHONAICH Dirk	ALKION TERMINAL MARSEILLE	Excusé
LANGLOIS Bertrand	WILMAR	Présent
HERSON Frédéric	PRIMAGAZ	Représenté
LE RICOUSSE Gilles	GEOGAZ	Présent

Suppléants

FAUQUE Georges	TOTAL RAFFINERIE FRANCE	Présent
MENÉ Didier	NAPHTACHIMIE	Présent
BONNET Sandra	KEM-ONE	Présente
POUJOL Eric	GAZECHIM	Présent
RAYNAUD Gilles	PETROINEOS	Présent
RAYNAUD Gilles	OXOCHIMIE	Présent
RAYNAUD Gilles	INEOS DERIVATIVES LAVERA	Présent
LOPEZ Norbert	INEOS CHEMICALS LAVERA	Présent

GOMARD Hélène	ALKION TERMINAL MARSEILLE	Présente
GOUGE Gaétan	WILMAR	Présent
THIOU Olivier	PRIMAGAZ	
MANEILLE Frédéric	GEOGAZ	Présent

COLLEGE « SALARIES »

Titulaires

AISSAOUI Mohamed	TOTAL RAFFINAGE FRANCE	Présent
MAKSOUUD Léon	NAPHTACHIMIE	Présent
SIGWALT Alain	KEM-ONE	
ARBIAB Samir	GAZECHIM	Présent
Rida SAKOUHI	PETROINEOS	
VARAGNOL Sébastien	OXOCHIMIE	
VARAGNOL Sébastien	INEOS DERIVATIVES LAVERA	
ROULIER Marc	INEOS CHEMICALS LAVERA	Présent
HUGUES Stéphane	ALKION	
BARSOTTI Fabien	WILMAR	
GROTZKI David	PRIMAGAZ	
REGNIER Christiane	GEOGAZ	Présente

Suppléants

POTIER Vincent	NAPHTACHIMIE	Présent
ZARBO Franck	KEM-ONE	
FRANCHI Patrick	PETROINEOS	Présent
MEMBRIBE Nicolas	OXOCHIMIE	Présent
MEMBRIBE Nicolas	INEOS DERIVATIVES LAVERA	Présent
XAMENA Frédéric	INEOS CHEMICALS LAVERA	
BASSO Didier	ALKION	
DELABY Bruno	WILMAR	
AVRILLON Eric	GEOGAZ	

COLLEGE « RIVERAINS »

Titulaires

CREPAUX Alain	UFC QUE CHOISIR	Présent
CHEINET Jean-Claude	MNLE	Présent
DEFrance Guy	ASSOCIATION PATRIMOINE COTE BLEUE	
LEGRAND Christian	ARPIL	Présent
SOTGIA Jean	ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE LAVERA	Présent

Suppléants

CERVERA Roger	UFC QUE CHOISIR	
SOTGIA Jean	MNLE	Présent
BARRACHIN Roger	ASSOCIATION PATRIMOINE COTE BLEUE	Représenté
ROUMIEU René	ARPIL	Présent
ROIG Jacques	ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE LAVERA	Présent

PERSONNES QUALIFIEES

SACHER Michel	CYPRES	Présent
BALLARO Xavier	GPM	Présent
GERMAIN Jean-Pierre	SDIS	Présent
BORSELLI	SDIS	Présent

AUTRES PRESENTS NON DESIGNES

COLLEGE « ADMINISTRATIONS »

MONNIER Isabelle	SOUS-PREFECTURE D'ISTRES	Présente
------------------	--------------------------	----------

BERNARD Laure	SOUS-PREFECTURE D'ISTRES	Présente
LAURENT Thibault	DREAL PACA	Présent
HERSIN Jean-Marie	DREAL	Présent

COLLEGE « COLLECTIVITES TERRITORIALES »

SAMUEL Axel	MAIRE DE MARTIGUES	Présent
VIDAL Rajae	MAIRE DE MARTIGUES	Présente
PACCARD Stéphanie	MAIRE DE MARTIGUES	Présente

La réunion débute à 14h15.

COLLEGE « EXPLOITANTS »

GAUDY Gilles	PRIMAGAZ	Présent
OSTAPOFF Flore	GEOGAZ	Présente
HERFRAY Alain	GEOGAZ	Présent

Monsieur Charroux, président de la CSS, ouvre la séance en présentant ses vœux de bonne année à tous les participants : élus, entreprises, services de l'État et associations.

Les différents points de l'ordre du jour sont abordés

QUORUM

Quorum : 21 (la moitié des voix délibératives)

Majorité : 28 (deux-tiers des présents ou représentés)

NOMBRE DE PRESENTS ET REPRESENTES

COLLEGE ÉTAT :	4 PRESENTS - 2 POUVOIRS / 7 MEMBRES	360 VOIX
COLLEGE COLLECTIVITES :	4 PRESENTS - 0 POUVOIR / 5 MEMBRES	336 VOIX
COLLEGE EXPLOITANT :	11 PRESENTS - 1 POUVOIR / 12 MEMBRES	420 VOIX
COLLEGE SALARIES :	8 PRESENT - 0 POUVOIR / 12 MEMBRES	280 VOIX
COLLEGE RIVERAINS :	4 PRESENTS - 1 POUVOIR / 5 MEMBRES	420 VOIX

TOTAL : 32 PRESENTS - 3 REPRESENTES (SOIT 1816 VOIX) SUR 41 MEMBRES (2100 VOIX) : LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE PEUT DELIBERER VALABLEMENT.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DU 5 JANVIER 2016

Le compte-rendu a été envoyé à tous les membres de la CSS inscrits sur l'arrêté préfectoral.

Un vote est demandé par le président pour l'adoption du compte-rendu de la réunion de la CSS du 1^{er} juillet 2016 ; il n'y a pas d'opposition, pas d'abstention :

Résolution :

La Commission adopte le compte-rendu la réunion de la CSS du 5 janvier 2016.

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 1816

DESIGNATION DU BUREAU

M. Sacher indique qu'un bureau provisoire s'est réuni le 7 décembre 2017 dans la composition suivante : _Messieurs Charroux, Cecchetto, Roulier, Legrand et Sacher. La DREAL était représentée.

L'arrêté préfectoral du 12 octobre 2017 désigne Monsieur Gaby CHARROUX comme président et le CYPRES comme secrétaire.

M. Charroux propose de valider cette liste des membres du bureau.
Un vote est demandé ; il n'y a pas d'opposition, pas d'abstention :

Sont nommés :

Administrations	:	DREAL
Collectivité	:	M. CHARROUX (Martigues)
Exploitant	:	M. CECCHETTO (Naphtachimie)
Riverains/Associations	:	M. LEGRAND (ARPIL)
Salariés	:	M. ROULIER (ICL)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 1816

INSTRUCTION DU GOUVERNEMENT DU 6 NOVEMBRE 2017 RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION ET AUX CONDITIONS D'ACCES DES INFORMATIONS POTENTIELLEMENT SENSIBLES POUVANT FACILITER LA COMMISSION D'ACTES DE MALVEILLANCE DANS LES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

M. Laurent (DREAL) présente un diaporama (en **annexe**).

Pas de question.

PROJET REGLEMENT INTERIEUR ET VOTE

M. Sacher présente le projet de règlement intérieur. Il tient compte des éléments décrits dans l'instruction gouvernementale du 6 novembre 2017.

Un vote est demandé par le président pour l'adoption du règlement intérieur de la CSS ; il n'y a pas d'opposition, pas d'abstention :

Résolution :

La Commission adopte le règlement intérieur de la CSS.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 1816

Le texte définitif est joint en **annexe**.

PRESENTATION DES ELEMENTS OBLIGATOIRES POUR CHAQUE EXPLOITANT

Chaque exploitant présente un diaporama regroupant dans un même format les éléments suivants (ces présentations sont regroupées en **annexe**) :

- ✓ Bilan annuel 2016 et faits marquants éventuels depuis la dernière CSS ;
- ✓ Modifications réalisées, envisagées, en cours ou abandonnées sur les installations et mesures prises par le Préfet ;
- ✓ POI et exercices relatifs à ce plan ;
- ✓ Rapports environnementaux de la société.

TOTAL, STOCKAGE DE LAVERA (M. FAUQUE)

La présentation concerne les bacs de stockage et les pomperies associées situées en périmètre Nord de la plateforme pétrochimique.

Le SGS a été révisé en 2016.

Les exercices POI sont réalisés avec les exploitants voisins (salle de crise commune).

Question de M. Aissaoui : après le retour d'expérience concernant l'évènement benzène de Fluxel (rupture d'une canalisation de benzène en 2012), y a-t-il eu un exercice ?

M. Fauque : oui, des exercices ont été réalisés. De plus, les règles sont communes pour la gestion du PC de crise et l'information de crise.

NAPHTACHIMIE (M MENE)

En 2017, l'entreprise a obtenu la certification ISO-50001 sur l'énergie.

Pour les formations sécurité et audits terrain : tout le personnel est concerné.

Des réunions mensuelles avec le CHSCT sont organisées, soit plus que ce que demande la réglementation.

Pour les évènements G/P, il s'agit principalement d'incidents mineurs (torchage - 12 sur 14) et 2 rejets à l'Anse d'Auguette sans gravité.

Plus récemment, un problème électrique à Ponteau a entraîné un torchage. Le site étant équipé de plusieurs torches, la gestion est facilitée.

Le projet Maxi-Gaz a permis de diminuer les rejets de SO₂ et NOx. Des modifications en 2018 permettront de diminuer les COV résiduels de 25%.

Pour les rejets dans l'eau, seulement 70% de conformité, ce qui n'est pas bon. Il est nécessaire de fiabiliser le fonctionnement de la filière.

Lors du grand arrêt de 2018 (octobre-novembre), le changement des nez de torche permettra de diminuer le bruit et les fumées.

Question de M. Legrand : quelles modifications suite à l'accident du 17/05/ 2015 (incendie, arrêt chaudières et manque de vapeur à la torche) ?

Réponse de M. Mené : à ce moment-là, il n'y avait aucune production de vapeur sur l'ensemble du site. Toutes les chaudières étaient à l'arrêt, y compris celles de la raffinerie. C'est extrêmement rare.

KEM-ONE (MME BONNET)

Faits marquants : conversion des procédés d'électrolyse. On est passé des procédés mercure et diaphragme (arrêt fin 2016) au procédé membrane (démarrage début 2017). Une seule salle de production au lieu de trois, pour une même capacité.

Origine du sel : Vauvert (saumoduc).

2017 : certification ISO-50001.

2018 (mai) : 5 études des dangers à mettre à jour.

POI déclenché en juin 2017. Dégâts matériels sur la cuve de chlorure ferrique ; l'unité redémarrera en janvier 2018.

Rejets dans l'air :

- ✓ Baisse de la teneur en mercure (Hopcalite = procédure de mesure du Hg dans la salle des électrolyses : filtration de l'atmosphère sur du charbon puis mesure concentration)
- ✓ Réduction des COV.

Rejets dans l'eau (avant traitement par la STEP de Naphtachimie) :

- ✓ Sensible diminution des MES pendant le test avec un nouveau décanteur lamellaire. Mise en œuvre de l'installation définitive en 2018.
- ✓ Chloroforme : 2 améliorations de process.
- ✓ Surveillance continue du Hg dans l'eau malgré l'arrêt de la salle d'électrolyse.

Question de M. Legrand : à propos des cinq études des dangers réalisées pour le procédé...

Réponse : la réglementation impose le réexamen périodique des études de dangers des établissements SEVESO, en ce sens la révision des études de dangers du site est à remettre pour fin mai 2018.

GAZECHIM (M. PUJOL)

Questions de M. Maksoud (salarié Naphta) : la plaquette accueil sécurité est-elle nouvelle ?
OUI

Comment fonctionne le nouveau sas wagon ?

Réponse de M. Pujol : C'est un rideau déroulant métallique étanche qui remplace l'ancien portail bois coulissant.

INEOS-PETROINEOS (M LOPEZ)

PétroInéos est prestataire intervention et sûreté. Pour la sûreté, un travail est fait avec un prestataire unique pour une sécurité renforcée : contrôle, intrusion, sensibilisation des personnels à la sûreté. Deux exercices ont été faits avec la Police Nationale, ce qui contribue à renforcer sa connaissance des sites industriels.

Un effort est à faire sur les retours d'expérience après accidents.

Émissions dans l'air : diminution importante qui sera poursuivie en 2018 avec la mise en œuvre d'un nouveau procédé.

Rejets dans l'eau : la station est bien dimensionnée.

Questions de M. Legrand : quel est le contrôle de la pollution des sols ?

Réponse de M. Raynaud : il y a des puits piézométriques sur le site qui contrôlent la nappe. Si une pollution est détectée, des investigations sont nécessaires car il est très difficile d'en déterminer l'origine.

OXOCHIMIE (M. LOPEZ)

Sigles : PAM = prévention des accidents majeurs // GF = groupes froids

ALKION (MME GOMARD)

LBC devient ALKION Terminal Marseille : Changement d'actionnaires sans changement d'Exploitant ; Lutte incendie : Investissement pour la création et l'extension du nouveau réseau incendie afin de répondre au 03/10/10 sur les cuvettes en liquides inflammables ;

Amélioration sécurité/sûreté : budgets pluriannuels et complémentaires qui représentent 25% du chiffre d'affaire ;

POI : formation du personnel. Tous les intervenants sont susceptibles de mettre en œuvre les matériels d'intervention.

WILMAR (M. GOUGE)

Activité : les produits servent de surfactants dans des lessives, shampoings...

L'oxyde d'éthylène arrive par pipe-line à partir d'Inéos.

Bilan des émissions : elles ont respecté les valeurs réglementaires

En 2017, 30% du site a subi une reconversion : un investissement important (800 000 €) a été réalisé pour inérer les bacs de stockages. 1 M€ supplémentaire est investi pour le changement du contrôle commande.

PRIMAGAZ (M. GAUDY)

Activité : stockage de 98 000 m² de gaz en cavité.

Question M. Maksoud (salarié Naphta) : la vitesse est-elle véritablement limitée à 10 km/heure sur le site ? OUI

GEOGAZ (M. MANEILLE)

Grands axes des actions réalisées :

1. Sûreté : plan d'actions pluriannuel ;
2. Inspection des canalisations par racleur instrumenté, avec réhabilitation.

POINT SUR LES PPI EN COURS DE MISE A JOUR ET LES EXERCICES EVENTUELS RELATIFS A CES PLANS

Le dernier exercice ORSEC PPI sur le site de Lavéra était un test du schéma d'alerte et s'est déroulé le 20 octobre 2017 à 10h30.

La « Disposition Spécifique ORSEC PPI » de Lavéra date du 9 décembre 2014. Sa mise à jour sera lancée en avril 2018.

POINT SUR L'AVANCEMENT DU PPRT

Le Président estime que compte-tenu que la réunion des POA (personnes et organismes associés) s'est tenue il y a un mois, et qu'une réunion publique est déjà programmée, il n'est pas nécessaire de traiter ce point de l'ordre du jour.

Le président de l'ARPIL propose de faire parvenir un courrier au président de la CSS (en annexe).

Questions de M. Legrand : les associations de riverains pourront-elles avoir accès aux études des dangers post-PPRT ?

Réponse de M. Laurent (DREAL) : lors d'un réexamen quinquennal, les EDD sont réévaluées, mais pas remises à zéro. Pour les associations de protection de l'environnement, ces EDD resteront consultables selon les modalités définies dans le cadre de l'instruction sur la sûreté présentée en début de séance.

ACTIONS DE LA DREAL

M. Legait présente un diaporama (en annexe).

Précision : les fiches d'écart, qui auparavant étaient consultables sur le site Internet de la DREAL ne sont plus disponibles (cf. instruction ministérielle sur la sûreté).

Pour chaque exploitant, plusieurs inspections sont programmées. Les thèmes principaux des inspections menées en 2016-2017 portent sur :

- ✓ Détection et réduction des composés organiques volatils (COV) mettant en avant des différences de traitement, un arrêté préfectoral global est en préparation pour demander le renforcement des mesures de surveillance et de réduction des COV, notamment ceux qui sont cancérogènes,
- ✓ Respect des émissions de SO₂, NO_x et poussières en application des évolutions réglementaires,
- ✓ Gestion des eaux superficielles (égouts)
- ✓ Pertes d'utilités (suite incident de 2015) - vapeur, électricité, gaz comprimé, gestion des réseaux incendie, eau de mer...

3 Mises en demeure : Pétrolnéos, KemOne et Naphtachimie.

Contrôles inopinés : portent sur les rejets aqueux et atmosphériques et permettent de s'assurer de la conformité des rejets mais aussi de vérifier que l'autosurveillance coïncide avec la mesure.

Question de M. Aissaoui : pourquoi les représentants de la DREAL n'assistent plus aux CHSCT, surtout s'il se réunit après un accident ?

M. Legait : les salariés n'entrent pas dans le champ de la DREAL qui a une compétence d'inspection environnementale. Mais M. Legait explique qu'il a demandé à être en copie des ordres du jour et rapports pour pouvoir questionner l'exploitant industriel si certains points relevant de l'environnement étaient abordés. Il est toujours possible pour un inspecteur d'assister à une réunion de CHSCT mais le plan de charge des inspecteurs ne laisse pas beaucoup de latitudes : l'intervention de la DREAL n'aura lieu que si certains sujets portent sur un risque d'accident industriel pouvant avoir des effets hors du site ou sur des cas très spécifiques de pollution.

M. Aissaoui et M. Maksoud : il y a régulièrement des réunions de CHSCT qui concernent l'environnement et les risques et dans lesquelles on évoque les comptes-rendus de visite de la DREAL...

QUESTIONS DIVERSES

CAMPAGNE INFORMATION DU PUBLIC

La campagne d'information du public va débiter en mars pour la majorité des entreprises classées Seveso du pourtour de l'Étang de Berre et du Golfe de Fos.
Une plaquette est en cours de finalisation. Elle sera distribuée à Martigues en avril 2018. Des réunions publiques sont en cours d'organisation.

CHSCT / CSE (QUESTION DE M. ALSSAOUI)

Explications de la Direccte :

Avec la réforme du Code du travail par ordonnances, les CHSCT vont disparaître et être intégrés au comité social et économique (CSE).

Le statut de salarié protégé ne change pas (ils siégeaient au CHSCT, ils siègeront au CSE). Il y aura moins de salariés protégés, mais la représentation n'est pas modifiée.

Pour siéger à la CSS, il faut être désigné comme salarié protégé.

La réunion se termine à 17h30.

Le Président de la CSS



Gaby Charroux
Député Mairé de Martigues